
Assemblée Générale ordinaire de la CSSM du 11 juin 2026

Membres présents et représentés: Les Ateliers Populaires, Nativitas, Le CFPAS - IP, le SEFoP, Le Club de Jeunesse, Les Mercredis Artistiques, L'AMO CARS, Le Comité de la Samaritaine, Patricia Baletti, Le Théâtre des Tanneurs, Le Centre Culturel Bruegel, Le CARIA, Les Capucines, la FCJMP, le CMFT, L'Entr'Aide des Marolles, le CIDJ, CPAS de la Ville de Bruxelles, SSM – ULB, ASEB.

Accueil des membres et vérifications des mandats

Les administrateurs accueillent les membres et vérifient les mandats. Soit 20 membres présents et représentés sur 36 membres. Par conséquent, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale est valide.

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par l'Assemblée Générale.

Approbation du rapport de l'A.G. du 19 juin 2025

Le procès-verbal de l'AG du 19 juin 2025 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Rapport d'activités 2025

Le rapport d'activités 2025 est présenté par les administrateurs et est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Approbation des comptes et bilans 2025

Les comptes et le bilan 2025 sont présentés et approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Décharge aux administrateurs

Décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Budget 2026

Le Budget 2026 est présenté et approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Admission au conseil d'administration

Admission :

L'Organe d'Administration présente la candidature de Malik Zaraoui du CFPAS - IP au Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cette admission.

Démission :

L'Organe d'Administration présente la démission de Pierre Evrard au Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale valide à l'unanimité cette démission. Il reste membre de l'AG en tant que représentant de la FCJMP.

A l'issue de l'AG, les fonctions du conseil d'administration sont déterminées de la manière suivante :

Présidente : Jeanne-Marie Sevaux,
Trésoriers : Martin Smet et François Baufays,
Secrétaires : Patricia Balletti et Isadora Minicucci

Mandats

Vérificateur aux comptes :

L'Organe d'Administration présente la candidature de Malik Zaraoui du CFPAS - IP pour la fonction de vérificateur aux comptes. Celle-ci est validée par l'Assemblée Générale.

Mandats à la Gestion journalière :

La gestion journalière de l'ASBL, sur le plan interne avec l'usage de la signature afférente à cette gestion peut être déléguée par l'Organe d'Administration à une ou plusieurs personnes agissant individuellement. Cette gestion est notamment assurée par la Présidente et les Trésoriers.

Martin Smet, François Baufays, et Jeanne-Marie Sevaux sont plus précisément mandatés, en tant que délégué à la gestion journalière de la CSSM. L'AG valide à l'unanimité.

Pierre Evrard est nommé à la délégation journalière pour assurer le suivi de changements de mandats.

Mandats à la représentation légale :

La représentation légale de l'asbl est assurée par une ou plusieurs personnes agissant individuellement ou collectivement, à savoir la Présidente, les Trésoriers.

Martin Smet, François Baufays, et Jeanne-Marie Sevaux sont plus précisément mandatés, en tant que représentants légaux de la CSSM. L'AG valide à l'unanimité.